Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260428-CCAS280426DE5-DE

REDENE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 28/04/2026

Nombre de membres : 15
Présents : 12
Représentés : 13
Date convocation : 16/04/2026

Le Conseil d'administration de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, le mardi 28 avril 2026, à 18h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de Bruno GEORGEL, Vice-Président du CCAS.

ETAIENT PRESENTS : Nicole LOJKO, FIAMMINGO Jean-Luc, GEORGEL Bruno, TURPIN Gwenn, Cathy CHAZE, BUQUEN Muriel, Joëlle LE GALEZE, JAVAUDIN Nancy, ULVE Marielle, STANGUENNEC Viviane, MALINE Jacques, LE GUENNEC Annick

ABSENTS EXCUSES : DUBOIS-BROUTIN Christine, MARSCHAL Corinne (Suppléante) GOURGUECHON Evelyne, Yves BERNICOT

REPRESENTES : GOURGUECHON Evelyne a donné pouvoir à FIAMMINGO Jean-Luc

SECRETAIRE : BUQUEN Muriel

---

5. Finances : Vote du Budget Primitif CCAS 2026,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'Instruction comptable M57 applicable au budget du CCAS,
Vu la délibération n°3 du 28 avril 2026 adoptant le compte financier unique 2025,
Vu la délibération n°4 du 28 avril 2026 affectant les résultats du CFU 2025,

Le Vice-Président présente au Conseil d'administration le budget primitif 2026 sur lequel il délibère.
Le budget présente l'équilibre suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	Chapitres	Libellé	Reports	BP 2026
DEPENSES	011	Charges à caractère général	-	11 991,07 €
	012	Charges de personnel	-	400,00 €
	65	Autres charges de gestion courante	-	10 700,00 €
	TOTAL DÉPENSES			23 091,07 €
RECETTES	002	Résultat de fonctionnement reporté	-	1091,07 €
	74	Dotations, subventions et participations	-	22 000,00 €
	TOTAL RECETTES			23 091,07 €

Soit en synthèse :

	DÉPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	0 €	0 €
FONCTIONNEMENT	23 091,07 €	23 091,07 €
CUMUL	23 091,07 €	23 091,07 €

Vote :

Après délibération, le Conseil d'administration :

- **ADOPTE** le budget 2026.

Adopté à l'unanimité par 13 Voix Pour
0 Voix Contre ; 0 Abstention

Pour extrait certifié conforme, Le 07/05/2026,
P/ le Président,
Le Vice-Président, Bruno GEORGEL

MAIRIE DE REDENE (FINISTERE)